

ditions financières ni du règlement de la question si controversée des écoles ; et la réponse énergique qu'il a faite devrait être suffisante pour convaincre même le plus sceptique que le bill d'autonomie est dans son ensemble parfaitement satisfaisant pour ceux qui étaient les plus intéressés dans la question, c'est-à-dire les contribuables des Territoires.

Le principal point en litige était, sans doute, la question si épineuse des écoles. Le mot "coercition" était le cri de guerre. Or, le peuple de l'Ouest est un peuple bien pensant. Il est difficile de le soulever, de lui faire perdre la tête. La ligne de démarcation entre les partis n'y est pas aussi accentuée que dans l'Est. Le peuple s'y est demandé : "Peut-il y avoir coercition là où la coercition n'est pas possible ? Peut-on appeler coercition le fait de nous donner un acte des écoles élaboré par notre législature ?" Il a répondu énergiquement dans la négative. Je n'avais pas l'honneur d'être un membre de l'Assemblée législative lorsque l'ordonnance relative aux écoles fut adoptée ; mais durant les huit années dernières j'ai eu l'honneur d'être un membre de cette Chambre et je me suis beaucoup occupé des amendements qui ont été adoptés de temps à autre pour améliorer cette ordonnance. Des amendements ont été faits, d'une année à l'autre, jusqu'à ce que, nous, les représentants du peuple, nous soyons venus à la conclusion que nous avions établi le système scolaire le plus parfait de l'union. Cependant on a prétendu qu'en introduisant ce système, que nous avions créé et amélioré, dans le bill d'Autonomie, nous faisons de la coercition.

Son Excellence dit ensuite ceci :

L'abondante moisson dont nous avons été favorisés pendant la saison dernière et le développement constant de nos industries et moyens de transport ont si vivement stimulé les affaires dans toutes les parties du Canada et donné une telle impulsion à nos exportations et importations, que notre commerce avec le Royaume-Uni et les pays étrangers promet d'être, pour l'exercice courant, le plus considérable que nous ayons fait jusqu'à présent.

Je ne crois pas que dans aucune partie de l'univers la bonté de notre Créateur se soit mieux manifestée que dans notre Dominion, et je ne crois pas qu'elle se soit manifestée dans le Dominion d'une manière aussi évidente que dans la partie occiden-

Hon. M. DEVEBER.

tale du Canada, c'est-à-dire dans le Manitoba et les deux nouvelles provinces. Nos récoltes ont été immenses l'automne dernier. Le rendement a été très abondant. Il n'est cependant rien au prix de ce qu'il sera à l'avenir. A mesure que les travaux de la culture augmenteront et s'amélioreront les récoltes augmenteront, au point que dans un prochain avenir nous ne calculerons pas l'exportation de nos céréales par centaines de milliers de boisseaux, mais bien par millions de boisseaux. Nous, les gens de l'Alberta, nous sommes sortis des sentiers battus et nous avons résolu nous-mêmes un grand problème. Après avoir semé pendant plusieurs années du blé d'automne, nous avons constaté que c'était la sorte de blé qui nous convenait. Le rendement de ce blé est plus considérable et il mûrit plus vite ; le cultivateur moissonne son blé si rapidement qu'il a le temps, durant la même saison, de relabourer le sol et de semer pour la saison suivante. Je désire maintenant faire remarquer que ce qui fait notre fortune fait la vôtre. Notre prospérité est votre prospérité. Notre bourse est votre bourse. Nous récoltons abondamment du grain, nous élevons des troupeaux immenses. Nous trouvons à vendre facilement notre bétail dans des pays étrangers. Vous avez une part du "ratissage", comme on dit dans l'Ouest, dans le transport de nos produits au littoral de la mer. L'argent que nous recevons pour nos produits est remis à l'Etat pour l'achat de machines, d'aliments, d'articles de première nécessité et autres objets nécessaires à la vie. Dans le district de Lethbridge, en raison des travaux de l'Alberta Railway and Irrigation Co., et vu la perspicacité du gouvernement actuel, qui a adopté la législation nécessaire à l'encouragement de cette compagnie, nous avons pu établir une nouvelle industrie : la fabrication du sucre de betterave. La Knight Co. fait des opérations depuis trois ans, et depuis ses débuts elle a payé un dividende annuel de six pour cent. Sa production, je crois, s'est élevée, l'année dernière, à près de cinq millions de livres de sucre. Je suis certain que le succès de cette industrie va amener l'établissement d'autres fabriques du même genre. Je n'hésite nullement à dire, à en juger par ce que j'ai vu, qu'avant peu d'années tout le sucre consommé au Canada ne sera pas seulement